

ASSEMBLÉE NATIONALE
24 juin 2026

RELATIVE À L'ORGANISATION, À LA GESTION ET AU FINANCEMENT DU SPORT
PROFESSIONNEL - (N° 2797)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

N° 89

AMENDEMENT

présenté par
M. Duparay

ARTICLE 1ER A

À l'alinéa 14, substituer au mot :

« fixées » ;

le mot :

« définies ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel